

Questions orales

Je répète à la députée qu'il est important d'établir les bases essentielles. Grâce à des taux d'intérêt bas à long terme, on pourra assurer une croissance soutenue à long terme et juguler l'inflation. Tout cela a un effet très positif qui nous permet d'accroître notre productivité et nos marges bénéficiaires. C'est là la clé des nouveaux investissements et de la création d'emplois à l'avenir.

Ce sont-là les bases qu'on doit établir. Nous traversons une période d'adaptation et de restructuration extrêmement difficile. Manifestement, il y a des signes positifs en ce qui concerne nos échanges commerciaux et la situation de l'emploi. Au fur et à mesure que la politique établie dans le budget fera sentir ses effets, on pourra constater d'autres signes encourageants.

[Français]

M. Alfonso Gagliano (Saint-Léonard): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Emploi.

Statistique Canada vient de confirmer ce que 91 p. 100 des Canadiens pensent, selon un récent sondage, soit que la récession n'est pas terminée. Le taux de chômage dans la région de Montréal a grimpé à 13 p. 100 au mois de mai. Les taux ont également augmenté à Chicoutimi, Jonquiè-re, Québec, Trois-Rivières et Sherbrooke.

Pourquoi le gouvernement continue-t-il de poursuivre des politiques économiques qui ont failli, tout simplement, à créer des emplois pour les habitants des grandes villes du Québec et d'ailleurs au Canada?

L'hon. Bernard Valcourt (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, je crois que l'honorable député devrait dire, de façon claire et précise, ce qu'il entend.

Le gouvernement a mis en place des politiques économiques qui visent à créer un climat qui résulterait en une création d'emplois permanents. Si le député argumente qu'on devrait utiliser la façon que son parti a chérie pendant des décennies, c'est-à-dire jeter de l'argent aux problèmes en créant des emplois de fiction, avec l'argent des contribuables, eh bien, ce n'est pas la solution qu'on envisage.

Si le député veut regarder la situation réelle qui résulte de la politique économique, des taux d'intérêt les plus bas depuis 20 ans, un taux d'inflation qui est le plus bas de tous les pays industrialisés, eh bien, ce sont tous des éléments qui conduiront à des investissements par le secteur privé qui résulteront en des emplois permanents à long terme. Voilà ce que les Québécois veulent!

M. Alfonso Gagliano (Saint-Léonard): Monsieur le Président, ce gouvernement, en 1984, s'est fait élire selon

des promesses de création d'emplois immédiate. Après tout ce temps, nous nous retrouvons dans une situation inacceptable.

Au mois de mai, 1 000 emplois ont été perdus à Sherbrooke, un autre millier à Trois-Rivières. Dans la région de Montréal seulement, 12 000 emplois ont été perdus au mois de mai, monsieur le Président.

Alors, est-ce que le gouvernement va enfin accepter le programme mis de l'avant par le chef libéral, soit de travailler avec les municipalités pour donner un emploi à toutes ces familles, 14 000 familles sans emploi, seulement pour le mois de mai?

L'hon. Bernard Valcourt (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, j'aimerais que le député fasse attention. Quand il nous parle du fameux plan du Parti libéral, je me souviens qu'en janvier—et c'est le plan qui dit qu'il faut dépenser 125 millions de dollars de plus pour former les Canadiens et leur donner les compétences dont ils ont besoin pour occuper les nouveaux emplois—il nous soumettait cette proposition libérale.

On l'a rejetée parce qu'on a investi 450 millions de dollars supplémentaires dans ce domaine névralgique de l'économie que sont les compétences de nos travailleurs. Donc, on a rejeté tout de go la proposition libérale pour en faire beaucoup plus, à l'avantage des Québécois et de tous les Canadiens.

* * *

[Traduction]

LES LEGS FAMILIAUX EN FIDÉICOMMIS

M. Bill Blaikie (Winnipeg Transcona): Monsieur le Président, en 1972, les libéraux ont éliminé les droits de succession et ont exonéré d'impôt, pour une période de 21 ans, les legs familiaux en fidéicommis. Cette période de 21 ans est maintenant presque écoulée, et ces legs, qui représentent —estime-t-on— une somme allant jusqu'à 70 milliards de dollars, devraient être imposés le 2 janvier 1993.

• (1140)

Le ministre des Finances est-il prêt à s'engager maintenant —pour nous prouver que ses intentions de réduire le déficit et de voir à ce que la réduction du déficit soit équitablement partagée— à ne pas prolonger cette période d'exonération de façon à ce que l'on puisse percevoir les impôts sur ces legs le 2 janvier 1993 et à employer les recettes ainsi perçues pour résorber le déficit ou mettre en place des programmes de création d'emploi du type qui a été proposé aujourd'hui à la Chambre?